

DEPARTEMENT DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT

DE CHALONS EN CHAMPAGNE

MAIRIE de

TILLOY ET BELLAY

51460



TILLOY ET BELLAY, le 20 novembre 2019

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2019

### En présence de

M. Christian CARBONI, Maire, Mme Patricia BELIN, MM. Freddy LALLEMANT, Marc HANGARD, Gabriel LE ROUX, Benoit PROBST, Olivier RAGOUILIAUX, Christophe TESTI, Didier THUAU.

#### Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Nicolas MOSTACCI à M. Christian CARBONI

M. Christian CARBONI ouvre la séance à 19h06.

M. Christophe TESTI est nommé secrétaire de séance.

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT

M. le Maire demande si l'assemblée approuve les comptes rendus des conseils municipaux précédents :  
Les comptes rendus des conseils précédents sont approuvés à l'unanimité.

### DÉLIBÉRATION RENOUELEMENT DU CONTRAT DE Manuella GANDOSI

M. le Maire informe l'assemblée que le contrat de Mme Manuella GANDOSI arrive à échéance le 31/12/2019. Ayant déjà bénéficié d'un CDD de 3 ans renouvelé pour 3 ans en décembre 2016, la législation impose que si le contrat est renouvelé, il le soit en CDI.

M. le Maire se dit pleinement satisfait du travail de la secrétaire de mairie, dont il souhaiterait renouveler le contrat.

M. le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le passage du contrat en CDI

Après avoir délibéré, M. le Maire propose de passer au vote :

POUR : 10    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0

### DÉLIBÉRATION TAUX DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

M. le Maire rappelle ce qu'est la taxe d'aménagement, et pourquoi elle avait été instaurée sur le territoire de la commune. M. le Maire donne lecture pour exemple des taux en vigueur dans les communes membres de la Communauté de Communes de Suippes. Vu le projet d'aménagement d'un lotissement, vu le taux des communes avoisinantes, M. le Maire propose d'augmenter très sensiblement le taux, en exonérant les abris de jardins et les locaux industriels et artisanaux. Il rappelle que les exonérations sont cadrées par la loi, et que tout ne peut pas être exonéré.

M. le Maire propose ainsi de passer le taux de 1% à 2%.

Après avoir délibéré, M. le Maire propose de passer au vote :

POUR : 8    CONTRE : 1 (M. Gabriel LE ROUX)    ABSTENTION : 1 (M. Olivier RAGOUILIAUX)

## POINTS DIVERS

---

M. le Maire fait part à l'assemblée de plusieurs points :

- 5 tilleuls seront livrés demain pour remplacer ceux ayant fortement souffert de la sécheresse. Ils seront entreposés chez M. Didier THUAU et plantés rapidement par l'ESAT.
- Le 22/11 un rendez-vous est fixé avec M. JANIN pour lui exposer la proposition de la commune. Cette entrevue entre M. le Maire et M. Janin permettra de se mettre d'accord sur le prix du terrain.
- La réfection du mur de soutènement de l'église est en cours. Les travaux sont gérés et payés par la Communauté de Communes.
- Le CCAS doit préparer les colis des anciens, M. le Maire remettra demain à Mme BELIN les documents reçus en mairie.
- Une panne sur une partie du réseau d'éclairage public a été solutionnée par le SIEM. M. Olivier RAGOUILIAUX demande si le problème était identique à celui de l'année passée.  
M. le Maire répond que non, la carte mère avait été changée.  
M. le Maire ajoute que la commande de la deuxième tranche de remplacement des luminaires a été passée, comme il en avait été convenu lors d'un précédent conseil municipal. Ces travaux seront facturés sur le budget 2020.
- Le chantier de changement des fenêtres de la bibliothèque, du rez de chaussée côté cour et du palier sont à l'arrêt. Un problème sur les dimensions des fenêtres en est la cause. M. Benoit PROBST demande si elles seront retaillées ou changées.  
M. le Maire répond que des nouvelles fenêtres ont été commandées à charge de l'entreprise. Le chantier doit reprendre dans le courant de la semaine prochaine.
- SDIS : une refonte du règlement opérationnel, et donc des centres de secours, est engagée.  
M. le Maire explique avoir échangé longuement avec le Lieutenant-Colonel Rigollet, et que même si certains points vont évoluer, le centre de Tilloy et Bellay reste un centre actif qui donne satisfaction. Il dit s'être engagé auprès de ce supérieur à ce que des recrues soient effectuées, et à ce que tous les pompiers continuent à s'investir autant.  
M. Olivier RAGOUILIAUX dit qu'un défibrillateur doit leur être remis depuis 5 ans, mais qu'il n'est toujours pas arrivé. M. le Maire se charge d'en parler au Colonel.
- M. le Maire informe l'assemblée qu'une visite du château d'eau a eue lieu, et donne la parole à M. Didier THUAU qui a participé à la visite. Ce dernier explique que les installations sont en état satisfaisant, et que la SAUR envisage sérieusement de poser un surpresseur.  
M. le Maire précise que pour lui cet équipement est indispensable, et qu'il trouve que ces discussions durent depuis trop longtemps. Il dit avoir reçu un courrier informant que des appareils de contrôle seront installés préalablement pour des mesures chez des particuliers, cela sur plusieurs jours.  
M. Gabriel LE ROUX rappelle que cette étude avait déjà été réalisée il y a quelques années, mais qu'elle n'avait pas été suivie de travaux.  
M. le Maire indique que le projet de maillage de captage est toujours d'actualité, et qu'il s'accélère même. Tilloy et Bellay serait relié avec Somme-Vesle.  
M. Gabriel LE ROUX demande pourquoi, mais rappelle qu'un réseau existe déjà.  
M. le Maire répond qu'en cas de problème sur le réseau d'eau, le village serait alimenté par Somme-Vesle qui possède une usine de traitement financée en son temps par notre Communauté de Communes dont faisait alors partie Somme-Vesle. Ce ne serait qu'un juste retour de choses.  
M. le Maire a d'ailleurs demandé que soient réalisées les analyses d'eau prélevées au piézomètre (RD994) pour contrôles, car lors des réunions concernant la pollution du bassin versant auxquelles il participe, ce sont toujours celles du captage de Somme-Vesle qui sont examinées.
- En ce qui concerne les écoles, M. Christophe TESTI fait part à l'assemblée de la remise à l'ordre du jour du projet éco-école et plantations d'arbres. Il rappelle que 13 élèves de Tilloy sont scolarisés à St Rémy sur Bussy : 9 en élémentaire et 4 en maternelle. D'ici fin décembre un comité de pilotage établira un point sur le budget et la fréquentation de l'accueil périscolaire.

- La fibre sera fournie avant fin décembre, il y a un retard administratif en ce qui concerne la mise en place d'une réunion publique, mais cela ne devrait pas tarder.
- Une réunion de Geoter est prévue pour le lundi 25/11/19. M. Didier THUAU explique le choix fait de gérer en régie par la Communauté de Communes le ramassage des déchets. Il indique que le ramassage sera vraisemblablement réalisé tous les 15 jours, et qu'il va falloir être vigilants pour ce qui concerne les petites déchèteries.

M. le Maire propose de fixer la date des vœux au samedi 25 janvier 2020 à 17h30. Il souhaiterait qu'en préambule, une présentation sur "Symbiose" puisse être effectuée. M. le Maire explique que les agriculteurs mettent en place plusieurs actions sur la biodiversité dans la commune, mais que ces actions sont trop méconnues des habitants.

---

## QUESTIONS DIVERSES

---

M. Gabriel LE ROUX dit qu'un de ses bâtiments situé près de l'autoroute a été tagué.

Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres questions. Personne ne prenant la parole, Monsieur le Maire remercie les membres présents et lève la séance.

Le prochain Conseil aura lieu le mardi 17 décembre 2019.

---

La séance est levée à 19h55.

---